

ATELIER SOUS REGIONAL SUR L'EVALUATION
DES RISQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST
25-27 NOVEMBRE 2009
DAKAR, SENEGAL

**Protocole d'échange de données
climatiques entre les pays
membres de la CEDEAO**

Prof. OCHOU Abé Delfin

Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, Côte d'Ivoire

Contexte

- Les pays africains, notamment les pays de l'Afrique de l'Ouest, dont les économies reposent essentiellement sur les ressources naturelles sont, depuis au moins 3 décennies confrontés à des aléas climatiques
- Les changements climatiques (CC) et leurs causes sont désormais scientifiquement prouvés
- Leurs impacts, négatifs pour la plupart, se traduisent par des catastrophes naturelles imprévisibles et de plus en plus fréquentes sur le continent africain (récentes inondations en Afrique de l'Ouest)
- L'Afrique, de par sa situation géographique et son système économique peu performant (niveau de pauvreté élevé) est de loin le continent le plus vulnérable face aux conséquences du CC.

Contexte

- Face à cette situation de plus en plus préoccupante des CC, et pour permettre aux pays d'être résilients, la communauté internationale à travers le système des Nations Unies entreprend différentes actions et invite les pays à mettre en place :
 - des plans d'adaptation aux CC
 - des plateformes (PF) nationales et régionales de réduction des risques de catastrophe (RRC)
- Mais l'élaboration des plans d'ACC et leur mise en œuvre, tout comme les activités des PF RRC, ne peuvent se faire de façon efficiente, sans un véritable système d'informations (collecte et analyse de données) et de production de connaissances, sur l'environnement en général et sur le climat en particulier.

Contexte

- C'est seulement à ce prix que l'on peut élaborer des plans de contingence adaptés et mettre en place des systèmes d'alerte précoce performants.

Situation des données climatiques en Afrique de l'Ouest

- Les données climatiques sont fournies au niveau des pays par les services nationaux de météorologie et d'hydrologie
- Mais ces services sont confrontés à des difficultés d'ordre matériel et financier de sorte que de nombreuses lacunes existent :
 - les réseaux de mesures hydrométéorologiques classiques sont, dans leur grande majorité, très peu denses, obsolètes et donc non adaptés pour certaines applications
 - l'AO ne dispose pas d'un réseau de radars météorologiques indispensables à la détection et au suivi des systèmes précipitants à temps réel

Situation des données climatiques en Afrique de l'Ouest

- Les données satellitaires coûtent cher et au cas où elles sont gratuites, leurs différentes origines et résolutions ne rendent pas aisée leur utilisation
- Il n'existe pas encore de réseaux de mesures de polluants atmosphériques qui sont à la base du CC

Situation des données climatiques en Afrique de l'Ouest

- Malgré ces difficultés les pays africains, à travers leurs services opérationnels ou des programmes scientifiques internationaux, produisent néanmoins des données climatiques.
- Ainsi, outre les **SNHMs**, qui collectent les données et éditent des bulletins, il y a des **institutions universitaires**, des **centres scientifiques régionaux et sous-régionaux**, ainsi que des **projets scientifiques internationaux** qui font l'acquisition des données et/ou la production des connaissances; on peut citer:

ACMAD, AGRHYMET, AMMA, REPIECSA, FRIEND-AOC, ODINAFRICA, ICSU, OSS, UNSPIDER...

- Toutefois, ces investigations sont faites de façon isolée et ne bénéficient pas d'un cadre formel permettant des échanges de données et d'expériences de façon transversale.

Utilité d'un protocole d'échange de données climatiques

- Comme mentionné plus haut, l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'adaptation aux CC ainsi que des activités de RRC nécessitent la disponibilité et l'échange d'informations entre différents acteurs intervenant dans le processus.
- Les solutions aux problèmes posés par les CC étant une question de développement, il est indispensable que les états de l'AO s'approprient la question, non seulement de la production de données climatiques, mais surtout de leurs échanges, afin de permettre **la mise en place de plans d'adaptation aux CC, des plans de contingence et des systèmes d'alerte précoce performants aux niveaux national et sous-régional.**

Utilité d'un protocole d'échange de données climatiques

- Des initiatives comme CLIMDEV Africa et VIGIRISK portés par l'ACMAD et certains produits de l'OSS, qui ont pour objectifs de collecter et diffuser des données climatiques et de surveillance, sont à encourager et à multiplier.
- Les réseaux de scientifiques africains issus de projets scientifiques, notamment AMMA-Afrique, FRIEND-AOC, ... constituent un potentiel important dans les sciences du climat
- Mais, compte tenu du caractère transversal de la question des CC et au vu des moyens limités des pays pris isolément, **il est impérieux que les états de la CEDEAO mettent en place un protocole d'échange et de diffusion des données climatiques**, qui serait le gage de la mise en œuvre réussie du programme d'action 2010-2014 de la politique de la CEDEAO sur la RRC.

Conditions nécessaires à la disponibilité pérenne d'informations climatiques

- Les échanges de données ne seront possibles que si elles sont produites et analysées; pour cela :

- les pays de la CEDEAO et africains en général doivent **manifester une volonté politique farouche de s'équiper en système d'acquisition** de données climatiques ainsi que d'autres paramètres environnementaux

- les partenaires au développement doivent **orienter une partie de leur financement aux pays** dans l'équipement en systèmes d'acquisition des données et le renforcement des capacités humaines pour le traitement et l'analyse de ces données

Conditions nécessaires à la disponibilité pérenne d'informations climatiques

- **La recherche scientifique** qui permet l'analyse des données climatiques et la production des connaissances doit être **une des priorités** dans les états de la CEDEAO. Elle doit être financée à travers :
 - des dotations budgétaires suffisante au niveau national (public et privé)
 - la mise en place de fonds de recherche climatique, alimenté par des donateurs, des partenaires au développement ainsi que par les produits des instruments financiers existant en matière de CC (marché carbone, ...)

Cadre favorable aux échanges de données climatiques

L'Atelier est invité à débattre des contours de la mise en place du protocole d'échange des données, sans lequel les efforts de construction de la résilience face aux catastrophes seront vains.

Quelques pistes de réflexion :

- Quel ancrage institutionnel ?
- Quel cadre réglementaire ?
- Quels outils de mise en place (*bases de données intégrées, revues scientifiques, supports de vulgarisation des produits*) ?
- Quels mécanismes de financement ?

**MERCI
POUR VOTRE
ATTENTION**